



Conseil du Cheval
Ile de France

Assemblée Générale Ordinaire
Assemblée Générale Elective
09 mars 2018
Haras National des Bréviaires

Procès-Verbal

Le 09 mars 2018 à 10h30, les membres de l'Assemblée Générale du Conseil du Cheval d'Ile de France se sont réunis au Haras National des Bréviaires, sur convocation écrite du Président en date du 22 février 2018.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents. Les membres ayant transmis leurs pouvoirs ont été annotés également. (Liste des membres présents en annexe)

Monsieur François LUCAS préside la séance.

Nombre total des associations représentées	10
Nombre total de voix	500

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour.

1. Approbation du PV – AGO Mars 2017
2. Bilan des actions/Dossiers Fonds Eperon votés en 2017
3. Appel à cotisation 2018 - Adhérents
4. Rapport financier 2017
5. Budget Prévisionnel 2018
6. Compte rendu de la réunion du 14/09/17 (députés)
7. Enquête Ile de France – Actions à venir
8. Elections
9. Questions diverses



Conseil du Cheval
Ile de France

Résolution n°1 : Approbation du PV – AGO Mars 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2 : Bilan des actions/Dossiers Fonds Eperon votés en 2017

- Présentation par Melle SERIS Rachel, chargée de mission au Conseil du Cheval.

SAS Grand Prix – CSIO Jeunes Cavaliers Fontainebleau

Budget du projet : 451 000€

Sollicitation Eperon : 50 000€

Subvention accordée : Dossier refusé – Réunion du 13.04.17

ADECSIF – Actions de Développement

Budget du projet : 52 591€

Sollicitation Eperon : 26 000€

Subvention accordée : 15 000€ - 12.10.17

ARSE – Construction d'une salle de réunion et d'accueil

Budget du projet : 99 241 €

Sollicitation Eperon : 45 000€

Subvention accordée : Dossier refusé – Réunion 13.04.17

ARSE – Installation d'une carrière d'attelage et d'une piste de marathon

Budget du projet : 206 853€

Sollicitation Eperon : 103 000€

Subvention accordée : 80 000€ (39%) – Réunion du 15.12.17

Les Amis de la Cense – Conférence Cheval Education

Budget du projet : 102 986€

Sollicitation Eperon : 10 200€

Subvention accordée : Dossier refusé

CSI***** Versailles – dossier national

CRE Ile de France – Parc Equestre Régional Haras des Bréviaires

Budget du projet : 2 752 663€

Sollicitation Eperon : 1 376 000€

Subvention accordée : Projet interrompu

Allocation CC IDF :

25 000€ Fonds Propre dédié au fonctionnement du CCIDF

10 500€ Enquête Economique Filière

Les membres présents soulignent la nécessité de réfléchir aux thématiques pouvant faire l'objet d'un Fonds Eperon ; volonté de développer les projets régionaux.



Conseil du Cheval Ile de France

Résolution n°3 : Appel à cotisation – Adhérents Conseil du Cheval

Tarif exigible au 30 mars 2018 : 10€ par voix.

Sur décision des membres présents, il est décidé de proposer les modifications suivantes sur les membres de l'Association.

Suppression de membres pour non-paiement des cotisations malgré les rappels et pour non réponse à la Convocation de l'Assemblée Générale :

- Mouvement Paris-Provence pour le Galop
- UNPCS -Union Nationale des Propriétaires de Chevaux de Selle
- Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires d'Ile de France
- Cheval Passion de Femmes
- Cheval et Insertion en Ile de France

Ajout de membres :

- Hippodrome de Maisons-Laffitte
- Hippodrome de Rambouillet
- BIP – Bonneau International Poney
- Association pour le développement de la culture équestre
- CPRE EE – Commission Paritaire Nationale de l'Emploi Entreprises Equestres

(Tableau des membres du CC IDF en annexe)

Résolution n°4 : Rapport financier 2017

- Présentation par Melle SERIS Rachel, chargée de mission au Conseil du Cheval.

Approbation des comptes par les membres présents.

Budget 2017 : 38 904 € - budget joint en annexe

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°5 : Budget prévisionnel 2018

- Présentation par Melle SERIS Rachel, chargée de mission au Conseil du Cheval.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2018 : 52 814€ - budget joint en annexe



Conseil du Cheval Ile de France

Note :

1. Le partenariat ADECSIF est soumis au montage et à la validation d'un projet au Fonds Eperon. Le CCIDF se positionnant alors comme partenaire financier de l'ADECSIF pour un projet d'intérêt général. L'aide sera versée sous deux conditions : l'acceptation du dossier porté par l'ADECSIF par le Fonds Eperon et la validation du projet par les membres du CA du CCIDF.
2. Le prestataire de l'enquête doit faire l'objet d'une étude préalable. L'IFCE ne pouvant être imposé aux régions.

Résolution n°6 : Compte rendu de la réunion du 14 septembre 2017

Francois Lucas, Président présente le compte rendu des échanges de cette journée.
Présentation en annexe.

Résolution n°7 : Enquête Ile de France/Actions à venir

Les travaux de l'enquête ont été clôturés et les rendus suivants sont désormais disponibles :

- Rapport complet (sur demande par mail)
- Synthèse de l'étude
- Plaquette de communication

Ces trois documents sont téléchargeables sur le site www.conseil-cheval-iledefrance.com.
Enquête publiée en 2017 sur les chiffres de 2014/2015.

Les membres du CC IDF souhaitent que l'enquête soit réactualisée tous les 3 ans.

L'Ile de France se positionne donc pour la prochaine vague d'enquête régionale (2018/2020).
Compte tenu des difficultés rencontrées avec le partenaire PARCOURS Conseil, et des anomalies de méthodologie soulevées par le comité scientifiques du CC IDF dans la méthode de l'IFCE, une étude préalable du prestataire et du cahier des charges est demandée par les membres présents avant de démarrer les travaux.

Résolution n°8 : Elections

Le mandat arrivant à son terme, et en l'absence de nouveaux candidats, François Lucas propose les réélections des membres sortants.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

A l'issue d'un vote des membres présents, Monsieur François Lucas, seul candidat à la présidence, est élu Président du Conseil du Cheval IDF à l'unanimité.

Monsieur Joseph Bruneau de la Salle est élu en qualité de 1^{er} vice-président trésorier du Conseil du Cheval IDF.



Conseil du Cheval Ile de France

-Election du Conseil d'Administration et du Bureau

L'ensemble des membres présents, sous la présidence de Monsieur François LUCAS ont procédé à l'élection, à l'unanimité du Conseil d'administration.

Ce Conseil d'administration est élu pour 3 ans. Il est intégralement renouvelable tous les 3 ans. Tous les administrateurs sont rééligibles.

Immédiatement après son élection, le Conseil d'Administration a procédé à l'élection, à l'unanimité du bureau, composé de 5 membres, à raison d'un membre par collège (liste ci-dessous)
Le bureau est désigné pour 3 ans. Il est intégralement renouvelable tous les 3 ans.

Conformément aux statuts, le bureau comprend (Détails des membres du bureau élus en annexe) :

- *le Président de l'association, François Lucas
- *un vice-président trésorier, Joseph Bruneau de la Salle (collège Courses)
- *un vice-président secrétaire, Patrick Clérin (collège Elevage et Agriculture)
- *trois vice-présidents membres, Paul Marie Gadot (collège Utilisateurs et Transformateurs), Philippe Mauban (Art, Communication et Enseignement) et Emmanuel Feltesse (collège Sports Equestres).

Le Président a ensuite rappelé aux membres présents, les prérogatives du Conseil du Cheval, dont l'objet est de fédérer les actions et d'en mutualiser les financements dans l'intérêt général de la filière Cheval :

- a. Actions au sein de la filière équine
 - Rassembler les différents secteurs de la filière et favoriser leur collaboration
 - Coordonner les initiatives et les actions engagées au sein de la filière
 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'ensemble pour la filière.
- b. Actions en relation avec l'extérieur
 - Promouvoir la filière équine dans toutes ses dimensions
 - Représenter l'ensemble de la filière équine et relayer ses projets auprès des institutions publiques et privées

Questions Diverses.

1-Le Haras National des Bréviaires (Intervention d'Emmanuel Feltesse, Président du CREIF et membre du bureau du CC IDF)

Le Haras est actuellement propriété du Conseil général des Yvelines, grâce au financement du service des Haras dont la destination est de satisfaire aux besoins de la filière cheval de la région Ile de France au travers du site régional des Bréviaires.

Le CREIF étudie aujourd'hui un projet de Parc Equestre Régional et de Maison du cheval régionale regroupant des représentants de l'ensemble de la filière sur ce site ; l'objectif pour le CREIF est de développer un projet collectif FILIERE.

Le projet de rachat du site dans sa forme initiale a été abandonné par le CREIF.

Adresse : 56 rue des Renaudes-75017 PARIS

Association déclarée à la Sous-Préfecture de Boulogne-Billancourt le 7 mai 2002 sous le n° 47013956

SIRET : 442 695 441 00018 - APE : 913E

Téléphone : 01 47 66 34 52 - Télécopie : 01 42 67 08 51 - Messagerie internet : conseilduchevalidf@gmail.com



Conseil du Cheval
Ile de France

2-Les JO de 2024 – Les Sports Equestres à Versailles (Intervention de Francois Lucas, Président).

Le Président présente le site et le projet aux membres présents ; les Sports Equestres dan le domaine du Château de Versailles et le pentathlon moderne au Haras National des Bréviaires.

3- Projet Interprofession (Intervention de Francois Lucas, Président).

Une motion d'intention de créer une interprofession est rédigé par les membres.

Motion en annexe.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 13h00.

Le Président
Francois LUCAS